

Fédération des  
producteurs d'agneaux  
et moutons du Québec

*Rapport annuel*  
*2012/2013*



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

*Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec*

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530 | Télécopieur : 450 674-4415

[www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com)

## Sommaire

- 04. Historique
- 06. Mandat
- 07. Mot du président
- 11. Mot de la direction
- 14. Le conseil d'administration 2012/2013
- 15. Le conseil exécutif 2012/2013
- 16. Le personnel 2012/2013
- 18. Données générales sur la production ovine au Québec
- 21. Les dossiers 2012/2013
  - 22. Mise en marché
  - 34. Sécurité du revenu
  - 35. Identification et traçabilité ovine
  - 36. Brebis laitières
  - 37. Santé animale et biosécurité
  - 38 Relève agricole
  - 38. Intégration et développement vertical de la production
  - 39. Promotion
- 45. Les projets 2012/2013
- 53. Fédération canadienne du mouton
- 54. Communication 2012/2013
- 56. Programme de paiement anticipé
- 57. Les 12 syndicats ovins régionaux





## *Historique*

### *La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec*

Fondée en 1981, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) est un syndicat agricole dont la principale mission est de défendre les intérêts sociaux, économiques et personnels des producteurs d'ovins du Québec.

Affiliée à l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), la FPAMQ est formée de 12 syndicats régionaux et compte plus de 960 producteurs dont le nombre de brebis se chiffre à plus de 130 000 têtes.

La Fédération gère le plan conjoint des producteurs ovins depuis

1982 qui est légalement reconnu par la Régie des marchés agricoles et alimentaires (RMAAQ) sous la Loi de mise en marché. Adopté par les producteurs, ce plan rassemble sur une même plate-forme tous les producteurs afin d'établir des conditions de vente et un prix du produit équitable pour tous. Cette légitimité lui permet de mettre en place des normes de qualité ainsi qu'un plan de promotion visant à positionner favorablement la production ovine au Québec et au Canada. Également, le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) administré par

la Financière agricole du Québec, permet aux producteurs de couvrir une partie de leurs coûts de production.

La Fédération administre l'Agence de vente des agneaux lourds depuis 2007. Plus de 70 000 agneaux lourds ont été transigés pour 2012/2013. Elle convient avec les acheteurs des pistes d'amélioration de la Convention de mise en marché des agneaux lourds. Lors de l'assemblée générale annuelle du plan conjoint, la Fédération convient des modifications à apporter au Règlement de vente en commun.



La Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec pilote également les dossiers liés à l'économie, l'identification du produit, l'environnement ainsi qu'à l'élaboration de normes liées à la qualité du produit et au développement de nouveaux marchés.

La Fédération participe à la recherche et au développement de la production de concert avec ses partenaires : la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). ♦

Pour l'année financière 2012/2013, la Fédération s'est penchée particulièrement sur plusieurs dossiers concernant la mise en marché, la sécurité du revenu des producteurs ovins, l'identification et la traçabilité des ovins, la santé animale, la relève agricole, l'intégration et le développement vertical de la production, la promotion et les dossiers liés à la production de lait de brebis.



# Mandat

## *La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec*

La FPAMQ a pour mission de représenter l'ensemble des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.

### *Les principaux mandats de la FPAMQ :*

- ℳ Gérer tout programme ou plan concernant la production ovine;
- ℳ Administrer le plan conjoint des producteurs ainsi que différentes activités relatives à la mise en marché;
- ℳ Participer aux activités de vulgarisation, des techniques de productions agricole et ovine et des techniques de santé animale;
- ℳ Évaluer les législations ayant trait au secteur et suggérer des modifications dans le cas échéant.



## *Mot du président*

### *Langis Croft, président de la FPAMQ*

*C'est avec un immense plaisir que je vous présente encore une fois le rapport annuel de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec pour l'année 2012-2013.*



Cette année a été sous le signe du changement au niveau de la direction de notre Fédération avec l'arrivée à sa tête de Mme Amina Baba-Khelil en avril 2013, une agro-économiste qui avait travaillé au sein de notre Fédération depuis janvier 2010 et occupé plusieurs postes dans d'autres organisations. Nous nous réjouissons de ce choix et de la compter parmi nous. Je profite de cette occasion également pour remercier Mme Marie-Eve Tremblay pour le travail accompli et les différents défis relevés au cours des dernières années.

Ce fut aussi, une an-

née pleine de rebondissements en termes de marchés. En effet, l'automne 2012 marque le début d'une longue période de baisse nette de prix des agneaux pour toutes les catégories. Il faut rappeler le contexte de demande plus accrue pour des agneaux en provenance de l'extérieur du Québec, une concurrence qui se justifie par des prix plus alléchants. C'est également dans ce contexte que nous avons mené plusieurs négociations avec nos principaux acheteurs. Les mécanismes de l'Agence de vente nous ont permis de préserver les volumes d'agneaux lourds vendus et de gérer la situation de stocks

conjoncturels que nous avons connue au cours de l'été. En dépit de cela, les ventes des agneaux lourds ont enregistré une hausse de 11 % par rapport à l'an dernier.

Afin de demeurer à l'écoute des producteurs dont les liquidités se sont essouffées en même temps que les prix sur les marchés, nous avons proposé à la Financière agricole du Québec (FADQ) d'apporter des changements au calendrier des versements des avances aux producteurs. Ainsi, une première avance a été versée en juillet au lieu du mois d'août et une seconde avance en novembre a été ajoutée au calendrier. À l'heure où sont écrites ces lignes, les signaux du marché sont plu-

tôt positifs et c'est de bon augure pour le futur. Notre défi est de continuer à fournir le marché avec la qualité dont notre produit est reconnu et renommé.

Les conditions financières des entreprises m'apparaissent une priorité essentielle pour l'avenir de notre secteur. Nous saisissons l'occasion pour faire une réflexion sur l'adoption du nouveau mode de compensation ASRA entré en vigueur en 2012 (25 % du montant agneau et 75 % du montant kg). C'est une occasion d'en faire le bilan mais également d'analyser et d'étudier les impacts de ce nouveau programme sur les performances des entreprises ovines. Lors de notre assemblée, les résultats de cette étude

seront présentés. Nous suivrons ainsi l'orientation qui nous permettra d'optimiser la mise en marché et la sécurité du revenu de nos entreprises.

D'autre part, de nombreux projets qui ont jalonné cette dernière année sont actuellement en cours de réalisation par des partenaires. Je passerai en revue autant les projets touchant directement les attentes des acheteurs vis-à-vis d'une carcasse type d'agneau lourd, la mise en place d'un projet pilote pour la structuration de l'abattage halal dans le cadre de la fête du Bélier, que la planification stratégique du secteur de la brebis laitière et le développement d'un programme de sélection génétique pour la brebis laitière au

Québec. Ces sujets ont fait partie de nos priorités de recherche. Par ailleurs, il est important de rappeler les efforts que nous avons déployés, suite à la coupure du programme de recherche, afin d'assurer la continuité du poste de chercheur en production ovine et de garantir par conséquent, le développement et l'amélioration de notre secteur.

En ce qui a trait au développement de l'industrie ovine à l'échelle canadienne, il convient de rappeler que notre engagement auprès de la Fédération canadienne du mouton (FCM) en tant que membre est conditionnel à la mise en place d'un plan et d'un échéancier clair permettant d'établir les priorités sur une mise

en marché ordonnée à travers l'ensemble des provinces. Avec le changement de personnel au niveau de la direction de la FCM, ce plan tarde à être mis en place alors que plus que jamais l'approvisionnement anarchique des agneaux à travers les marchés des diverses provinces portent préjudice à nos producteurs en provoquant des baisses de prix que nous avons connues au cours des derniers mois. Ce plan devient une nécessité puisque le développement de notre industrie à l'échelle canadienne passe inexorablement par une stratégie permettant un meilleur équilibre des marchés.

Enfin, et je ne peux finir ce mot sans rendre compte de l'engagement de nos adminis-

trateurs qui œuvrent dans nos régions et au sein de notre conseil ainsi que l'implication du personnel de la Fédération dans le travail quotidien pour répondre au besoin de l'ensemble de nos membres. Ici, ils trouveront mes vifs remerciements.

L'année qui prend fin doit nous servir de tremplin afin de poursuivre les mandats qui sont sur notre table de travail. Ensemble, unissons nos forces et nos talents pour que notre secteur rayonne.

*Loengis Croft*

of



## *Mot de la direction*

*Amina Baba-Khelil, agr., M.Sc.,  
directrice générale de la FPAMQ*

*L'heure est déjà au bilan alors que ma présence à la Fédération en tant que directrice générale ne cumule que cinq mois au compteur. En dépit de cela, ce fut riche en événements et le présent rapport annuel peut en témoigner.*



Au cours de l'année, Avec nos divers partenaires du secteur, nous avons réalisé un bilan de mi-parcours par rapport à notre planification stratégique 2010-2015. Le fruit de cette réflexion a mis les entreprises ovines au cœur des actions à mener afin d'atteindre leur rentabilité, leur croissance et leur viabilité. Les priorités identifiées dans le cadre de cet exercice ont un lien crucial avec le contrôle des maladies et la diminution de la mortalité, l'uniformisation des carcasses en fonction des besoins des acheteurs ainsi que l'accès des producteurs à l'information de type économique. Divers pro-

jets ont vu le jour cette année afin de répondre à ces priorités et sont en cours de réalisation. Par ailleurs, dans le cadre du programme Stratégie de soutien à l'adaptation, dont l'objectif est d'assurer la pérennité et la compétitivité des entreprises, 209 entreprises ovines ont été admissibles sur les 231 dossiers ouverts au 30 septembre 2013. Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation du Québec a ainsi engagé plus de 5,9 millions de dollars afin que les entreprises admissibles puissent bénéficier de l'aide aux services-conseils, au remboursement des intérêts sur les prêts, d'appui à leur

modernisation et à leur compétitivité.

### *Les marchés*

Du côté des marchés, nous avons été tenus en haleine tout au long de la période où ils entamaient un plongeon sans précédent. Pour les catégories d'agneaux de lait et légers, les prix avaient connu une perte respective de près de 28 % entre les mois d'octobre 2012 et juin 2013. Pendant cette course folle, les producteurs ont dû opter pour d'autres alternatives, plus rémunératrices, telles que la production d'agneaux de catégories plus lourdes. En effet, le marché de l'agneau lourd se caractérise par une plus grande stabilité en raison des mécanismes mis en place à l'Agence de vente qui permettent d'éviter les

pics et les creux des marchés. Ces mécanismes ont d'ailleurs montré leur efficacité avec les longs épisodes de baisse de prix. Au cours de l'année, la Fédération a réalisé neuf rencontres avec ses partenaires acheteurs afin d'établir des ententes de prix. Les prix négociés ont été avantageux pour la grande majorité de l'année en comparaison à ceux qui se pratiquaient sur les marchés. Cet été, les marchés des catégories de lait et légers, ont connu un rebondissement sous la pulsion d'une demande plus dynamique. Cette demande devrait demeurer robuste pour les mois à venir et maintenir des niveaux de prix équivalents à ceux connus les dernières années à pareille date.

### *Sécurité du revenu*

L'année 2012 marque également le début d'une ère de changement dans le mode de compensation à l'AS-RA. Pour la première fois, il ne s'agit plus de brebis comme base de calcul. La totalité de la compensation du programme est ainsi calculée en fonction de l'agneau vendu (25 % des têtes et 75 % des kg). Les premiers éléments qui ressortent du bilan de ce changement sont plutôt positifs avec une amélioration de la productivité. Toutefois, et sans forcément vouloir revenir sur les fondements de ces changements, notre organisation a fait le choix de réaliser une étude permettant de faire ressortir un diagnostic mesurant les effets d'un tel modèle sur les entreprises ovines.

### *Financement de l'organisation*

En ce qui a trait aux états financiers, les résultats 2012-2013 sont positifs. Le changement en cours d'année au niveau des ressources de la Fédération explique essentiellement cet état de fait. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont été invités à amorcer une réflexion sur le prélevé du plan conjoint qui est administré par la Financière agricole du Québec dans le but de maintenir le financement de l'organisation.

Dans un ordre d'idées plus global, les perspectives de demande pour l'agneau du Québec laissent prévoir une hausse régulière en raison des changements des habitudes alimentaires et de la démographie. La production ovine se spécialise davantage depuis les modifications apportées au programme ASRA. L'avenir du secteur devrait dépendre de l'amélioration d'agneaux vendus par brebis et par an, indice fortement lié à la rentabilité des entreprises. Il devrait passer également par le

maintien de la qualité, gage de la renommée de l'agneau du Québec.

Enfin, je ne peux clore ce mot sans revenir sur le travail réalisé au quotidien par tous les membres de l'équipe de la Fédération. Ils contribuent tous au succès de notre Fédération grâce à leur implication et leur dévouement et je tiens à les en remercier.





# Conseil d'administration 2012/2013

## La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Président  
Langis Croft (1)

Région d'Abitibi/Témiscamingue  
Yves Côté (4)

Région du Bas-Saint-Laurent  
Yves Langlois, 1<sup>er</sup> vice-président (3)

Région de la Côte-du-Sud  
Dany Morneau remplacé par  
Caroline Pelletier (7)

Région de l'Estrie  
Benjamin Caron (8)

Région de la Gaspésie  
Sylvain Arbour (absent de la  
photographie)

Région de Lanaudière  
Guy Larochelle (2)

Région de Mauricie/Centre-  
du-Québec  
Pierre Lessard (6)

Région d'Outaouais/Laurentides  
Michel Genest,  
2<sup>e</sup> vice-président (5)

Région de Québec/Beauce  
Jean-Pierre Couture (absent de la  
photographie)

Région du Saguenay/  
Lac-St-Jean  
Philippe Lapointe (9)

Région de Saint-Jean-Valleyfield  
Marc Mimeault (absent de la  
photographie)

Région de St-Hyacinthe  
Martin Brodeur-Choquette (10)



# *Conseil executif 2012/2013*

*La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec*

Président  
Langis Croft (3)

Région du Bas-Saint-Laurent  
Yves Langlois, 1<sup>er</sup> vice-président (2)

Région d'Outaouais/Laurentides  
Michel Genest,  
2<sup>e</sup> vice-président (4)

Région de Lanaudière  
Guy Larochelle (1)



1

2 3

4

## *Le personnel 2012/2013*

### *La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec*

*Amina Baba-Khelil, agr. M.Sc.*  
*Directrice générale*

- ☞ Elle gère l'ensemble des opérations de la Fédération.

*Johanne Laparé*  
*Secrétaire de direction*

- ☞ Elle supporte la direction dans l'exécution des tâches administratives.

*Marion Dallaire*  
*Agente de communication*

- ☞ Elle est responsable de l'ensemble des communications et de la promotion.

*Michelle Flis, étudiante en*  
*agroéconomie - Emploi d'été*

- ☞ Elle a travaillé sur divers projets tel l'analyse technico-économique des entreprises ovines ainsi que sur les marchés des agneaux au Québec et ailleurs.

*Éric Cyr*  
*Coordonnateur à l'Agence de vente*

- ☞ Il est responsable de la coordination des opérations hebdomadaires de mise en marché de l'Agence de vente des agneaux lourds.

*Karina Sanschagrin*  
*Commis principale aux opérations de l'Agence de vente*

- ☞ Elle assiste le coordonnateur et effectue diverses tâches administratives de l'Agence de vente des agneaux lourds.

*Ghislaine Melançon*  
*Commis aux opérations de l'Agence de vente*

- ☞ Elle effectue diverses tâches administratives de l'Agence de vente des agneaux lourds.



*Karina Sanschagrín • Ghislaine Melançon • Eric Cyr • Amina Baba-Khelil • Johanne Laparé • Marion Dallaire*

## Données générales sur la production ovine au Québec

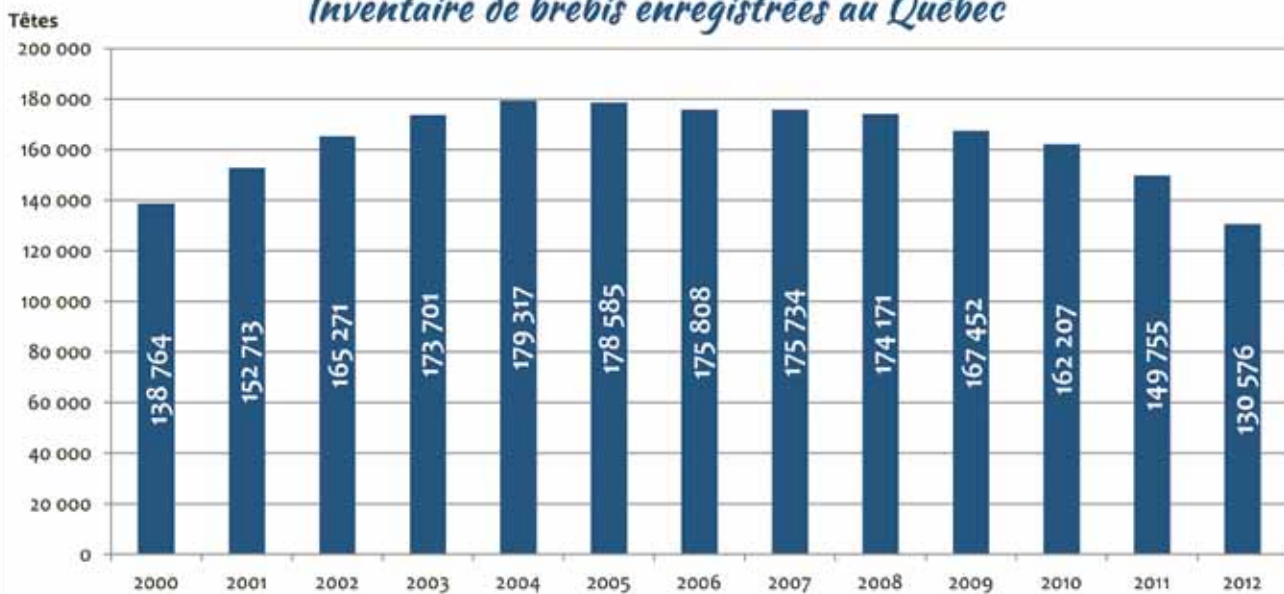
*L'inventaire de brebis enregistrées à la Financière agricole du Québec (FADQ) est de 130 576 têtes pour l'année 2012. Il s'agit d'une diminution de près de 13 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de brebis a connu une diminution de 27 % depuis le sommet de l'année 2004.*

Les régions de l'Est du Québec (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud) comptent pour environ 31 % de l'ensemble des producteurs d'agneaux lourds actifs à l'Agence de vente, les régions centrales (Estrie, Mauricie/Centre-du-Québec, Saguenay/Lac-Saint-Jean et Québec/Beauce) représentent 43 % et finalement les régions de l'Ouest du Québec (Abitibi/Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides/Outaouais, St-Hyacinthe et St-Jean-Valleyfield) forment près de 27 % du total.

<i>Nombre de producteurs actifs à l'Agence de vente - Agneaux lourds en 2012-2013</i>	
Régions	Nombre d'entreprises
Abitibi/Témiscamingue	5
Bas-Saint-Laurent	87
Côte-du-Sud	29
Estrie	59
Gaspésie	10
Lanaudière	21
Laurentides/Outaouais	29
Mauricie/Centre-du-Québec	43
Saguenay/Lac-St-Jean	20
St-Hyacinthe	37
St-Jean-Valleyfield	17
Québec/Beauce	54
<b>Total général</b>	<b>411</b>

source : FPAMQ

### Inventaire de brebis enregistrées au Québec



source : FADQ





## *Les dossiers 2012/2013*

La Fédération traite plusieurs sujets d'intérêt pour ses membres. Pour une question d'efficacité, les différents dossiers sont répartis entre divers comités de travail.

Les comités permettent d'analyser les situations et développer les arguments qui sont présentés au conseil d'administration. Les comités sont composés d'administrateurs, de professionnels et, parfois, de producteurs.

### *Les dossiers 2012/2013 gérés par comité :*

- ℓ *Mise en marché*
- ℓ *Sécurité du revenu*
- ℓ *Identification et traçabilité des ovins*
- ℓ *Brebis laitières*
- ℓ *Santé animale et biosécurité*
- ℓ *Relève agricole*
- ℓ *Intégration et développement vertical de la production*
- ℓ *Promotion*

## Dossier / Mise en marché Agence de vente des agneaux lourds

*L'année 2012-2013 a connu deux phases pour le marché de l'agneau avec une première phase de morosité des prix et une tendance à la fermeté depuis l'été dernier soutenue par des demandes plus dynamiques. Au Québec, les prix des agneaux lourds se sont négociés avec un avantage par rapport à celui des autres marchés.*

### Résultats de la mise en marché des agneaux lourds à l'Agence de vente

Cette année a été marquée par une gestion importante des volumes d'agneaux lourds mis en marché en raison de l'effet combiné de la pression des offres d'agneaux en provenance de l'extérieur du Québec et du cycle naturel de la production ovine. Cependant, cette situation a permis d'apprécier le potentiel des outils collectifs dont se sont dotés les producteurs d'agneaux lourds du Québec. Les mécanismes, tels que la Convention de mise en

marché des agneaux lourds et le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds, constituent les principaux piliers permettant le fonctionnement adéquat de l'Agence de vente.

Suite à trois années d'application, le mécanisme de valorisation des livraisons hivernales a été suspendu. Il a permis d'atteindre l'objectif assigné. À l'origine, ce mécanisme avait été mis en place afin de favoriser la stabilité de l'approvision-

nement en agneaux lourds tout au long de l'année. Les producteurs d'agneaux lourds, par le biais des mécanismes mis en œuvre, ont prouvé leur capacité d'adapter l'offre et sa mise en marché pour répondre aux besoins du marché québécois.

La mise en place du système d'engagement annuel de production a été couronné d'un autre succès collectif en obtenant des résultats positifs. Une grande proportion des

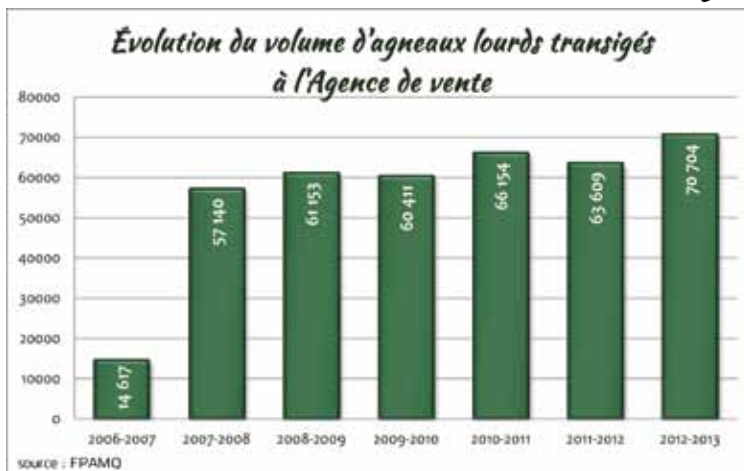
### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✂ M. Langis Croft, président, FPAMQ
- ✂ M. Yves Langlois, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Michel Genest, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Dany Morneau, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Jean-Pierre Couture, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Pierre Lessard, administrateur, FPAMQ
- ✂ Mme Marie-Eve Tremblay, directrice, FPAMQ (septembre 2012 à mars 2013)
- ✂ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ (depuis avril 2013)

**Nombre de rencontres : 17**

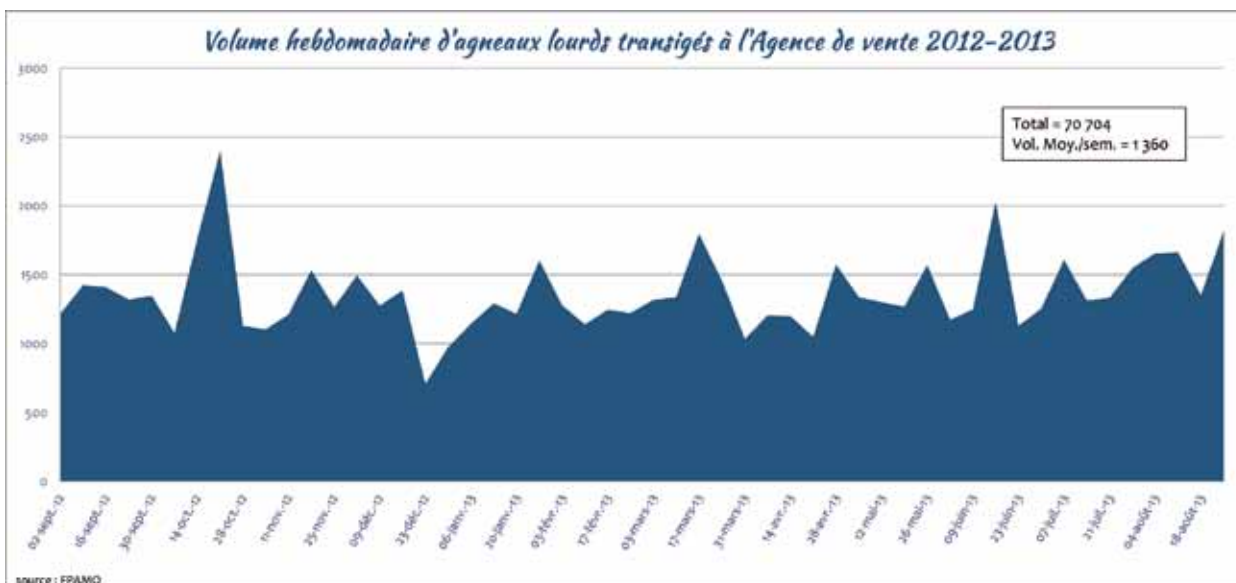
agneaux lourds mis en marché à l'Agence de vente sont en effet sous engagement annuel. Une fois de plus, les producteurs ont démontré leur volonté de produire et mettre en marché des agneaux lourds de qualité tout au long de l'année. D'ailleurs, ils fournissent sur le marché un produit de qualité, distinct et en constante amélioration en termes de conformation des carcasses et de la mesure du gras dorsal.

Le volume d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente pour l'année 2012-2013 est de 70 704 têtes, soit



une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Depuis l'année 2007-2008, le volume transigé a connu une augmentation moyenne de près de 5 % par année. Pour l'année 2012-2013, le volume moyen transigé chaque semaine a été de 1 360 agneaux

par rapport à 1 264 agneaux lourds l'année précédente. À la fin de l'année 2012-2013, plus de 399 000 agneaux lourds ont été transigés par le biais de l'Agence de vente depuis le début de sa création.



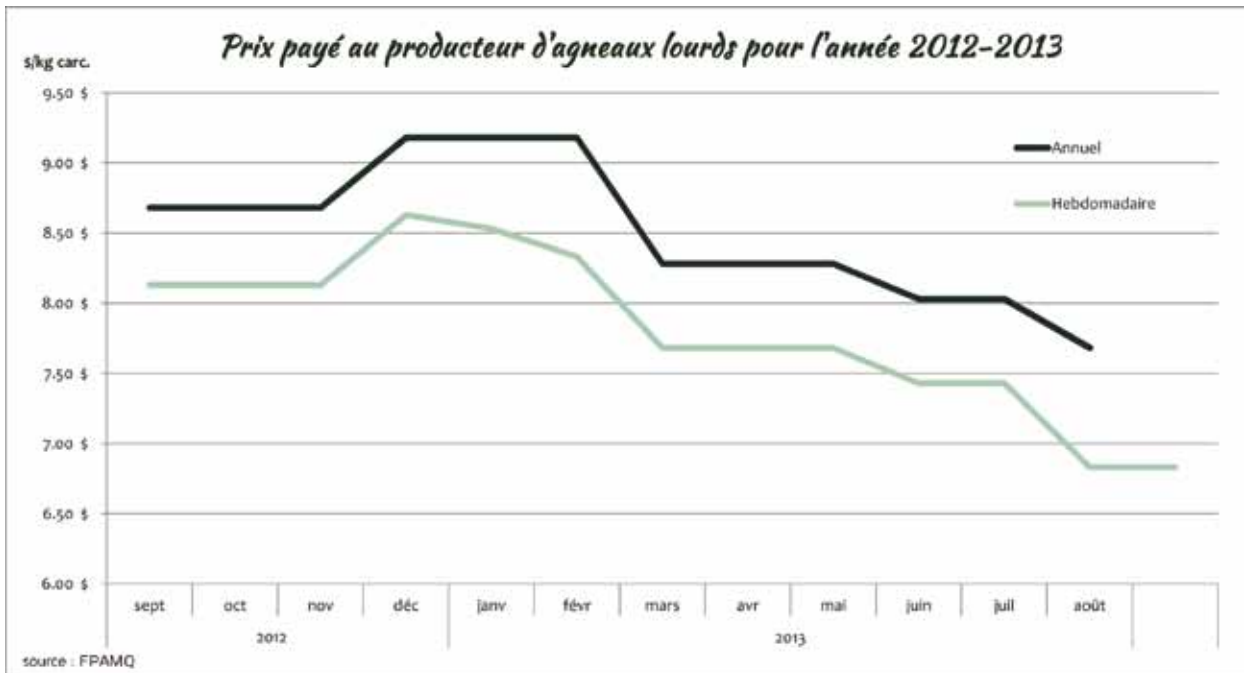
L'agneau lourd est mis en marché selon un prix négocié avec les acheteurs et fixé sous convention. Au cours de l'année, la Fédération a tenu neuf rencontres de négociation avec les acheteurs afin de fixer les prix pour une période de six ou 12 semaines et discuter des alternatives pour optimiser la mise en marché.

Pour l'exercice financier 2012-2013, le prix

payé aux producteurs a atteint le sommet de 9,18 \$/kg carc. Le prix moyen pour l'année a été de 8,23 \$/kg carc. Ce prix est calculé en fonction du poids et de l'indice de tous les agneaux lourds mis en marché (annuel et hebdomadaire).

Afin de stabiliser le prix payé pour les agneaux lourds mis en marché en vente hebdomadaire en période excédentaire, l'Agence

de vente a utilisé le fonds de *pool* de prix. Ce fonds permet de maintenir un prix moyen approprié dans le cas où des agneaux sont écoulés à des prix escomptés aux acheteurs. Il est financé par un ajustement de prix des agneaux hebdomadaires étalé sur plusieurs semaines.



## Répartition régionale de la production d'agneaux lourds transigés à l'Agence de vente des agneaux lourds

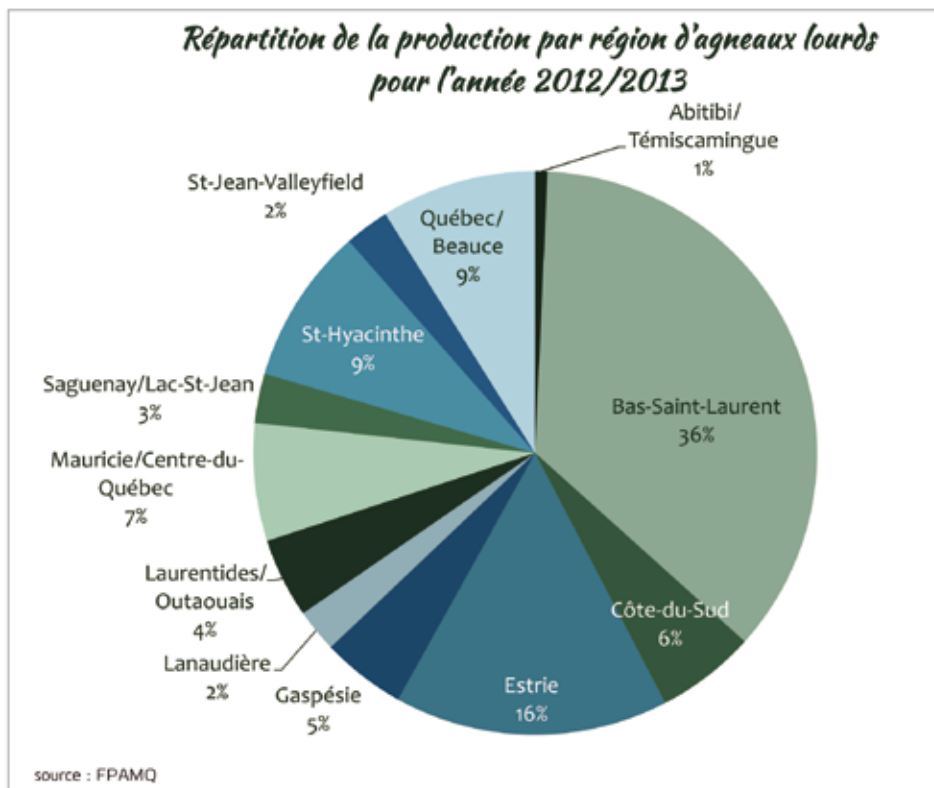
Les producteurs d'agneaux lourds du Québec ont fourni plus de 1,6 million de kg carcasse au marché en 2012-2013. Cette quantité représente un chiffre d'affaires d'une valeur de près de 13,5 millions de dollars. La répartition de la production d'agneaux lourds en fonction des syndicats régionaux montre que les régions de l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-du-Sud) comptent pour 47 % de l'ensemble de la production. Les régions centrales (Québec/Beauce, Mauricie/Centre-du-Québec, Estrie et Saguenay/Lac-Saint-Jean), pour leur part fournissent 35 % de l'ensemble. Enfin, les régions de l'Ouest (Abitibi/Témiscamingue, Outaouais/Laurentides, Saint-Jean-Valleyfield, Saint-Hyacinthe et Lanaudière) représentent 18 % des volumes d'agneaux lourds transigés à l'Agence.

### *Répartition de la production d'agneaux lourds à l'Agence de vente pour l'année 2012-2013*

Régions	Nombre d'agneaux lourds transigés	Poids (kg carc.)
Abitibi-Témiscamingue	502	11 277
Bas-Saint-Laurent	25 423	579 432
Côte-du-Sud	4 022	94 140
Estrie	11 117	256 869
Gaspésie	3 412	77 106
Lanaudière	1 748	38 523
Laurentides-Outaouais	3 235	73 022
Mauricie et Centre-du-Québec	4 785	111 663
Saguenay-Lac-St-Jean	2 002	45 404
St-Hyacinthe	6 357	142 440
St-Jean-Valleyfield	1 807	40 736
Québec et Beauce	6 294	145 258
<b>Total général</b>	<b>70 704</b>	<b>1 615 869</b>

source : FPAMQ





## Primes et développement de la mise en marché

### *Engagements annuels*

Afin de favoriser une régularité de la production et la mise en marché d'agneaux lourds tout au long de l'année, la Fédération a instauré un système d'engagement annuel par le biais du Règlement de vente en commun des agneaux lourds. Les producteurs s'engagent alors vis-à-vis de l'Agence à mettre en marché un nombre défini de têtes par période de

une à trois semaines pour toute l'année. Les agneaux lourds ainsi mis en marché donnent droit à un prix valorisé. Pour l'année 2012-2013, les producteurs ont pris un équivalent de 980 agneaux lourds en engagement annuel soit une augmentation de 18 % par rapport à 2012.

Le financement de ce mécanisme s'effectue par l'établissement d'une retenue de 0,07 \$/kg carcasse

sur tous les agneaux lourds mis en marché par le biais de l'Agence de vente. Les sommes ainsi accumulées sont reversées aux producteurs ayant rempli les conditions à la fin de l'année. Pour le deuxième semestre de 2012, 105 producteurs ont été éligibles à la prime sur 14 539 agneaux livrés en engagement annuel, soit 324 868 kg. Le montant de la prime versée a été de 0,1360 \$/kg.

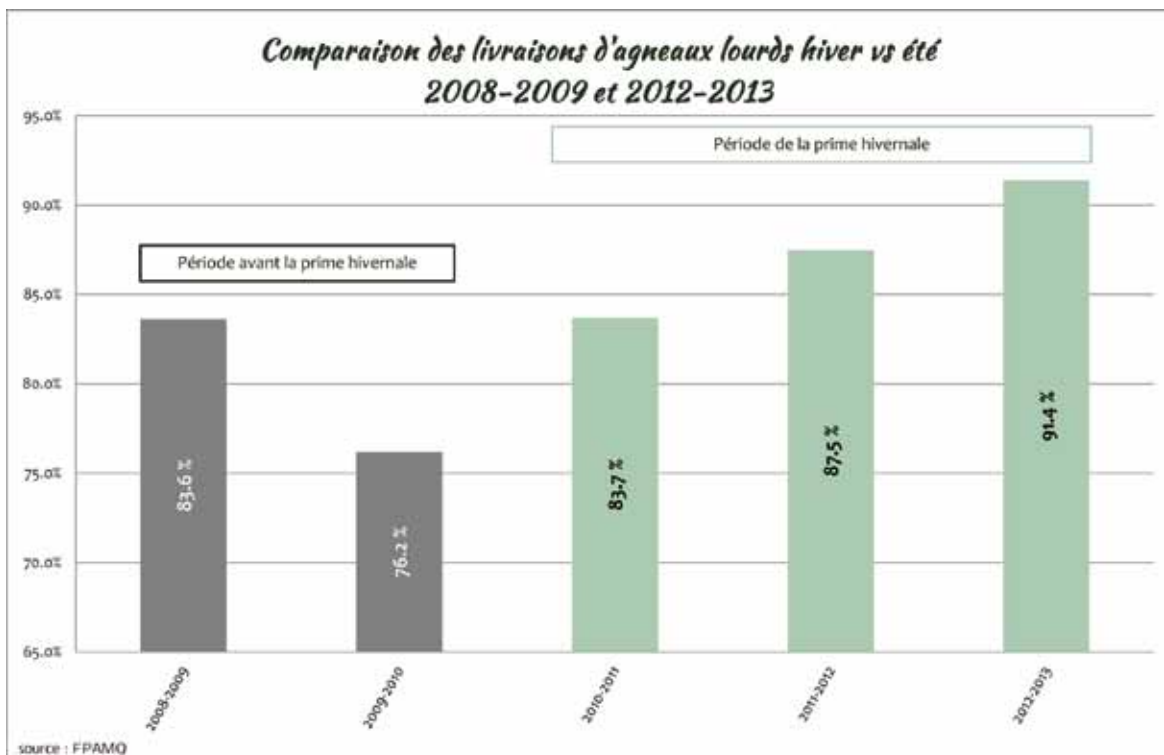
Pour le premier semestre de 2013, 117 producteurs ont été éligibles à la prime sur 20 018 agneaux livrés en engagement annuel, soit 463 861 kg. Le montant de la prime versée a été de 0,1053 \$/kg.

**Prime de livraison hivernale**

Afin de favoriser la production et la mise en marché d'agneaux

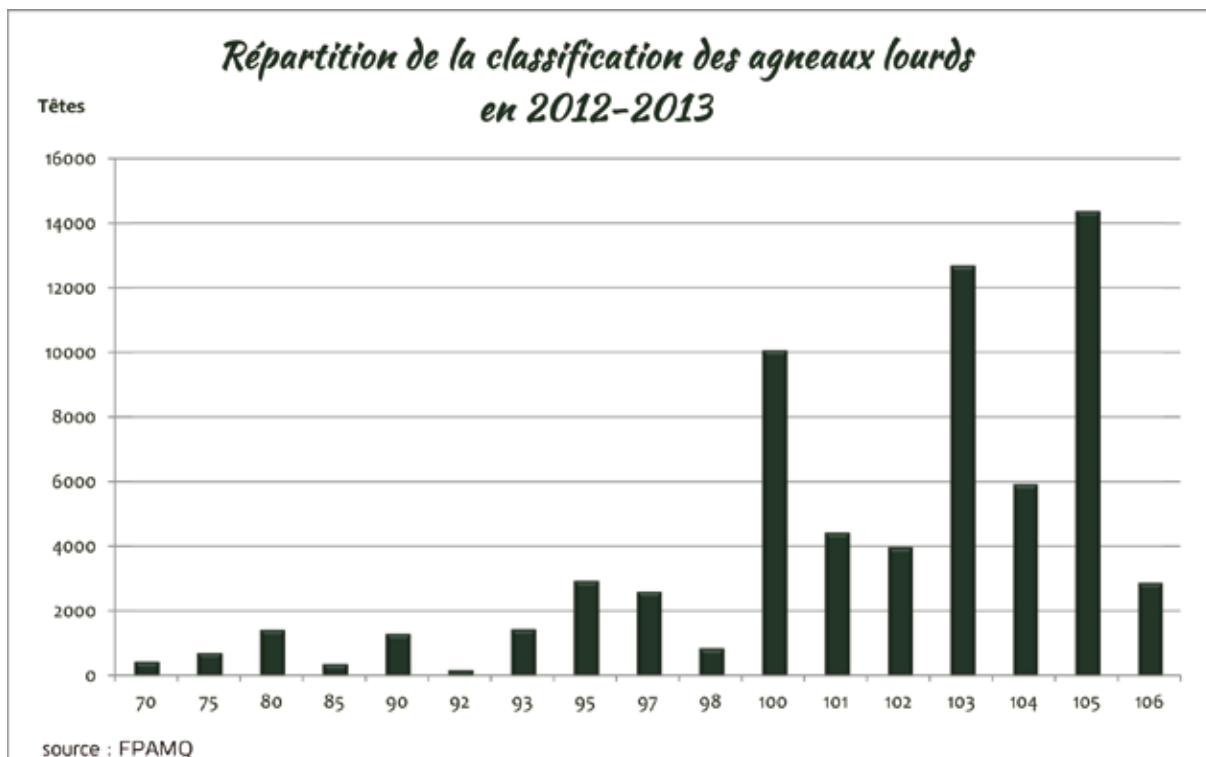
lourds en contre-saison, la Fédération a instauré un système de prime pour les livraisons hivernales. Le financement de la prime hivernale s'effectuait par le biais d'une retenue sur le prix payé pour les agneaux lourds mis en marché en été d'un montant de 0,25 \$/kg. Les sommes ainsi accumulées étaient reversées aux producteurs lors de la vente

de leurs agneaux en période hivernale. Ce mécanisme a été appliqué de 2011 à 2013. Le mécanisme de valorisation des livraisons hivernales a favorisé l'augmentation du ratio d'agneaux lourds mis en marché en hiver par rapport à l'été. Pour la période d'application, le ratio est passé de 83,7 % en 2010-2011 à 91,4 % en 2012-2013.



## Résultats de classification

L'indice annuel moyen pour l'ensemble des agneaux lourds est de 100,75 en 2012-2013. Il s'agit d'une amélioration de 0,12 % par rapport à l'année 2011-2012. De tous les agneaux lourds classifiés, 81,6 % ont obtenu un indice de 100 et plus. Il s'agit d'une amélioration de 1,2 % en comparaison aux résultats de l'année précédente.



Du côté des conformations, les résultats provinciaux obtenus sont similaires à l'année précédente.

### *Moyenne globale de conformation par partie de carcasse 2012-2013*

Année	Épaule	Longe	Gigot	Total
2011-2012	3	4	3	3
2012-2013	3	4	3	3

source : FPAMQ

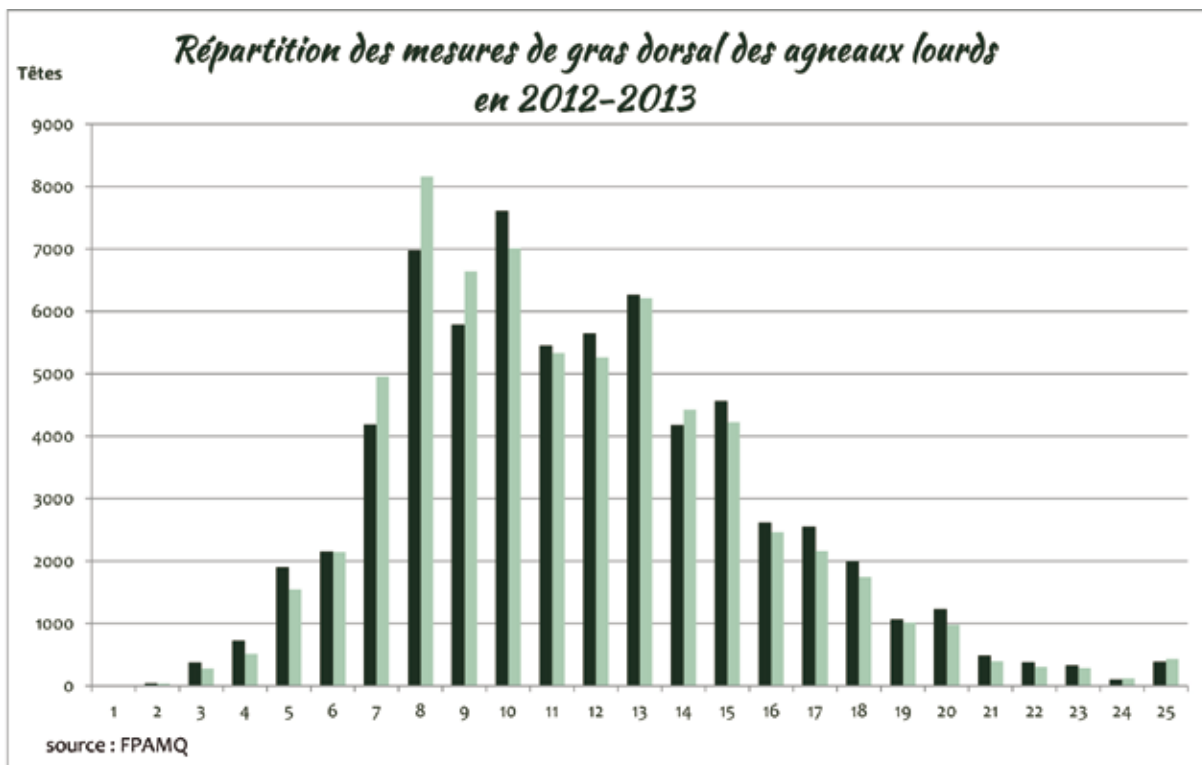
↳ Les mesures de gras obtenus pour 2012-2013, font état d'une diminution de la mesure moyenne de tous les agneaux classifiés de 0,19 mm par rapport à l'année précédente. La cible de gras dorsal se situe entre 7 et 11 mm afin d'obtenir l'indice maximum avec la conformation moyenne.

### Moyenne globale de conformation par partie de carcasse 2012-2013

Année	Gras dorsal
2011-2012	3
2012-2013	3

source : FPAMQ

- ↳ L'analyse de la répartition des mesures de gras dorsal de 2012-2013 permet de faire ressortir que 84,6 % des agneaux lourds ont obtenu une mesure entre 4 et 15 mm. Il s'agit d'une amélioration de 1,9 % en comparaison de l'année 2011-2012.
- ↳ Selon les données recueillies, près de 48 % des agneaux lourds réussissent à se situer dans la fourchette de 7 à 11 mm.



## Autres modes de mise en marché des agneaux lourds

### *Encan spécialisé : fête du Bélier*

Pour l'année fiscale 2012-2013, l'encan spécialisé s'est déroulé le 24 octobre 2012 à l'encan Réseau Encans Québec (REQ) St-Hyacinthe. Près de 3 900 agneaux lourds ont été inscrits pour la vente et se sont transigés au cours de cet événement. Le prix moyen obtenu, toute catégorie confondue et converti sur une base carcasse, a été de près de 9,50 \$/kg.

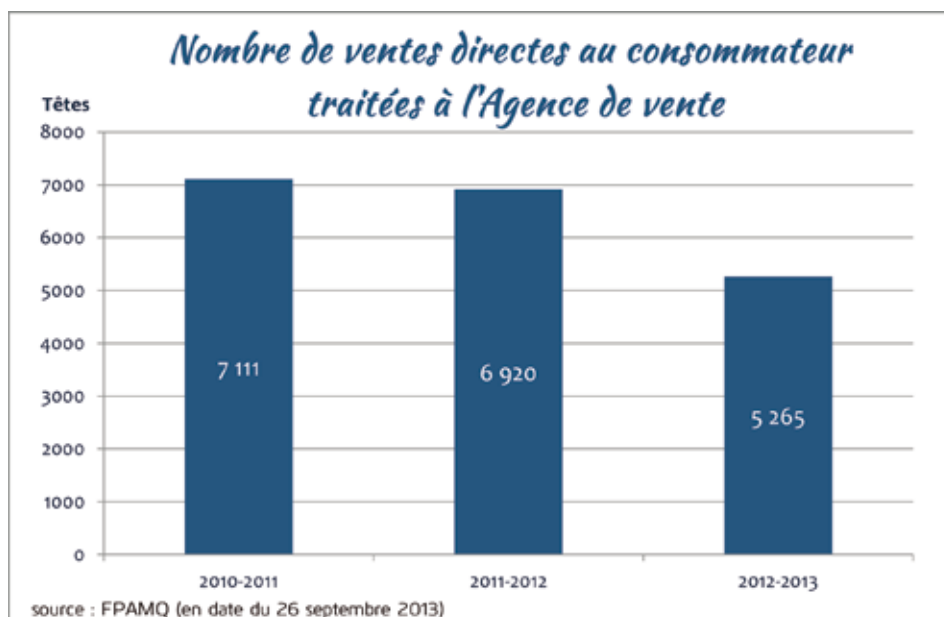
#### *Résultats de l'encan spécialisé d'agneaux lourds, édition 2012-2013*

Catégories de poids	\$ / lb vif
Moins de 80 lb	1,96 \$
80 à 89 lb	2,14 \$
90 à 99 lb	2,10 \$
100 à 109 lb	2,02 \$
110 à 119 lb	1,84 \$
Plus de 120 lb	1,57 \$

source : REQ et FPAMQ

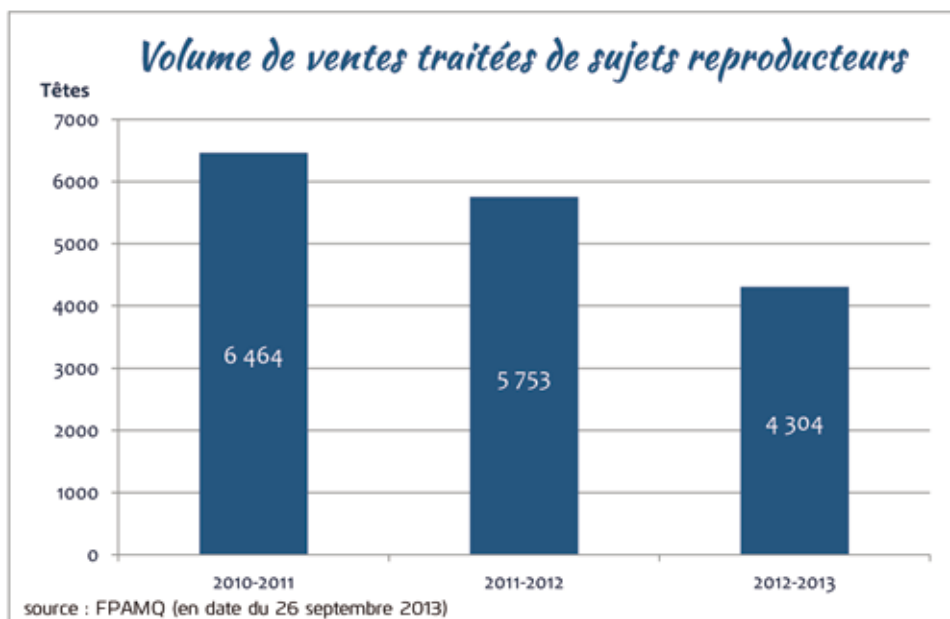
### *Ventes à la ferme*

Pour 2012-2013, le nombre de ventes directes au consommateur traitées à l'Agence de vente était de 5 265 têtes, soit une baisse de près de 24 % par rapport à l'année précédente.



### *Ventes des sujets reproducteurs*

L'Agence de vente a enregistré un total de 4 304 têtes de sujets reproducteurs vendus et traités pour la présente année fiscale contre 5 753 l'année précédente.



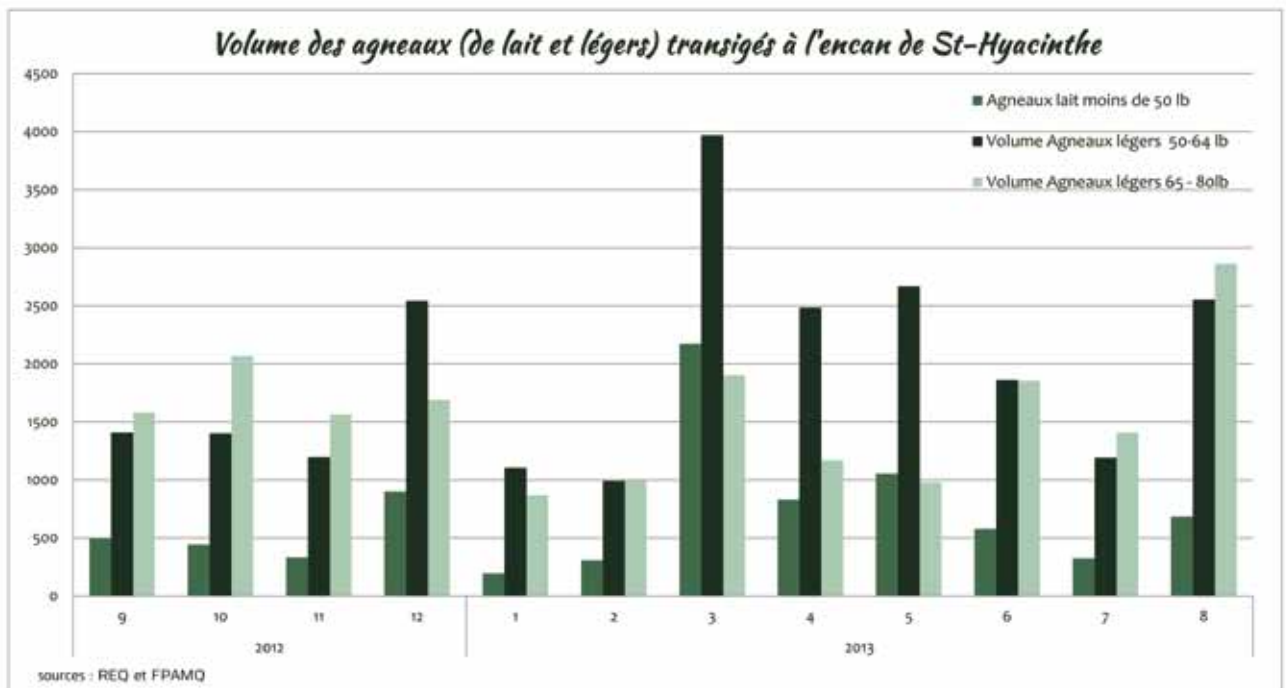
### **Audits de classification et d'abattoirs**

L'Agence de vente est responsable de l'équipe de classificateurs d'agneaux lourds. Afin d'assurer un service de classification homogène et de qualité au niveau de l'ensemble des abattoirs, six audits ont été effectués auprès des classificateurs en 2012-2013. Ces audits ont visé autant la mise à jour que l'évaluation des pratiques de classification.

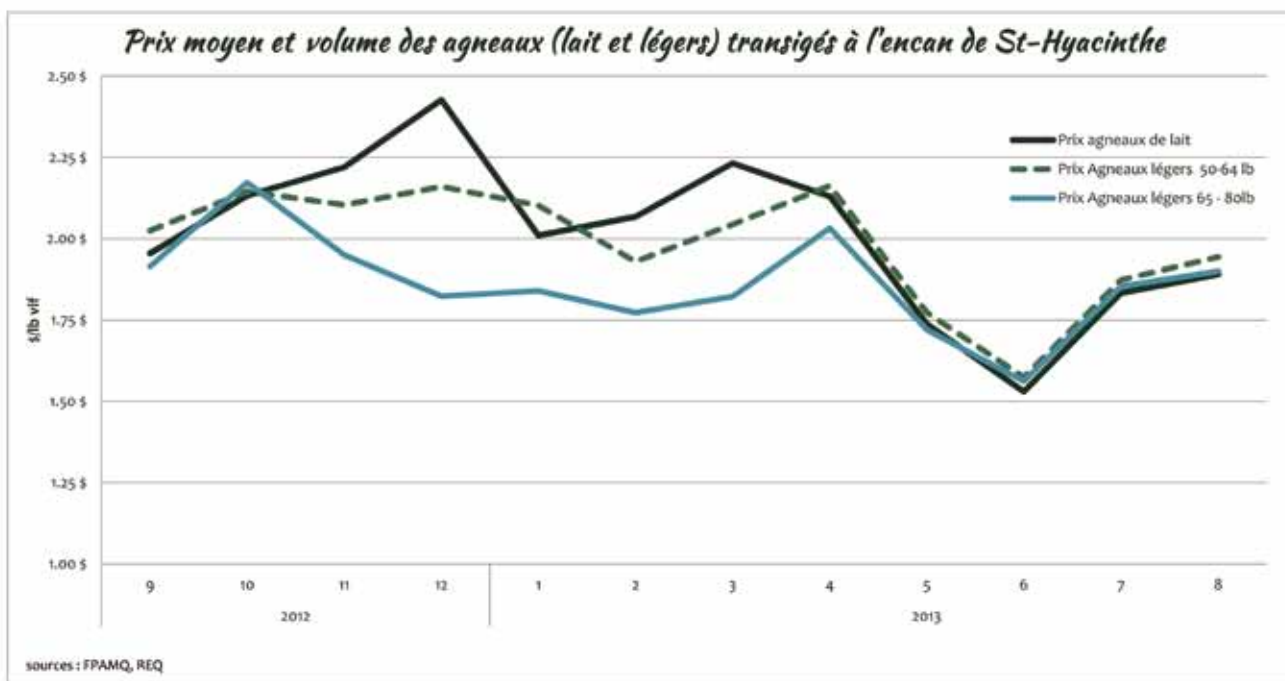
Par ailleurs, en tant qu'office de mise en marché représentant les producteurs d'agneaux lourds, l'Agence de vente s'assure de la qualité des opérations d'abattage. À cette fin, sept audits d'abattoirs ont été réalisés au cours de l'année 2012-2013. L'auditeur est un consultant mandaté par la Fédération afin de réaliser ces visites en abattoirs. Ces visites permettent à l'auditeur de relever les façon de faire, d'échanger avec le propriétaire de l'abattoir et d'émettre des recommandations pour fins d'amélioration, le cas échéant. ♦

## Dossier / Mise en marché Marché des autres catégories d'agneaux

En 2012-2013, plus de 50 000 agneaux ont été transigés par le biais de l'encan de St-Hyacinthe REQ sous les catégories : agneaux de lait (moins de 50 lb), légers de 50 à 65 lb et légers de 65 à 79 lb.



Le prix annuel moyen obtenu pour chacune de ces catégories est de 2,01 \$/lb vif pour les moins de 50 lb, 1,99 \$/lb vif pour les 50 à 65 lb et 1,86 \$/lb vif pour les 65 à 80 lb. ♦



## Dossier Sécurité du revenu

En été 2013, la Fédération a été interpellée par la Financière agricole du Québec concernant l'unité assurable. Cette dernière s'est questionnée sur la volonté des producteurs de faire un hypothétique retour sur la brebis comme unité assurable. Le changement au mode de compensation au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) est en effet entré en vigueur en 2012 avec l'introduction de l'agneau comme unité assurable (25 % agneau et 75 % kg). La Fédération a entamé une réflexion approfondie des effets du nouveau mode de compensation sur le secteur ovin à travers une étude.

En raison des changements connus dans le marché des agneaux au cours de l'année et de la baisse des revenus subie par les producteurs ovins, le comité a fait une nouvelle proposition de calendrier pour les versements des avances dans

le cadre du programme ASRA auprès de la Financière. Ainsi, une avance a été ajoutée au calendrier de l'année 2013 alors que la première avance a été anticipée afin d'améliorer les liquidités des producteurs. ♦



### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✂ M. Langis Croft, président, FPAMQ
- ✂ M. Martin Brodeur-Choquette, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Yves Côté, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Philippe Lapointe, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Guy Larochelle, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Jean-Pierre Couture, administrateur, FPAMQ
- ✂ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ

*Nombre de rencontres : 3*

## Dossier

# Identification et traçabilité ovine

Au cours de l'année, la FPAMQ a siégé au niveau du comité Tag trial mis en place par la Fédération canadienne du mouton. Ce comité avait pour objectif d'élaborer un protocole d'évaluation de nouveaux identifiants au niveau national afin de permettre leur homologation selon les exigences de l'Agence canadienne des inspections des aliments (ACIA). Plusieurs organismes ont fait partie de ce comité, tels

que l'ACIA, Agri-Traçabilité Québec, le ministère de l'Agriculture et du développement rural de l'Alberta et l'Agence canadienne d'identification du bovin. Quelques rencontres ont eu lieu au cours de l'année afin de proposer des éléments permettant le démarrage des essais des identifiants. ♦



### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ∞ M. Sylvain Arbour, administrateur, FPAMQ
- ∞ M. Pierre Lessard, administrateur, FPAMQ
- ∞ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ

*Nombre de rencontres : 3*

## Dossier Brebis laitières

**A**u cours de l'année, les membres de ce comité avaient identifié deux principales priorités ayant trait au secteur de la brebis laitière. Il s'agit essentiellement d'initier des projets afin de répondre aux diverses problématiques. Les ressources de la Fédération réalisent la coordination dans le cadre de ces projets avec d'autres partenaires tels que le CDAQ.



Le premier projet a trait à la planification stratégique du secteur pour la période quinquennale 2013-2017. Le secteur se dotera ainsi d'un outil afin de réaliser les objectifs assignés dans ce cadre et en adéquation entre les priorités établies et les attentes. Le second projet a été également ciblé comme prioritaire et il a pour objet de développer un système d'analyse pour évaluer les composantes de lait et un programme de sélection génétique propre au secteur. Les ressources de la Fédération ont travaillé afin de réaliser les demandes de financement, de mandater des firmes spécialisées pour la réalisation de ces projets ainsi que les divers partenaires. ♦

### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✂ M. Maurice Dufour, La Maison d'affinage Maurice Dufour inc.
- ✂ M. Tommy Lavoie, Lait brebis du Nord
- ✂ Mme Sabrina Maltais, Les fermes Solidar
- ✂ M. Hugh Sutherland, Bergerie Black Rose
- ✂ M. Langis Croft, président, FPAMQ
- ✂ Mme Marie-Chantal Houde, Fromagerie Nouvelle France
- ✂ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ

**Nombre de rencontres : 3**

## *Dossier*

# *Santé animale et biosécurité*

Pour la période 2013-2018, l'entente de principe du programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) a été signée. Dans le cadre de cette entente, le CEPOQ en collaboration avec la FPAMQ ont réalisé une demande auprès du MAPAQ afin de permettre aux vétérinaires du Québec d'utiliser ce programme pour les actes d'insémination artificielle par laparoscopie. Le tarif horaire du vétérinaire est en effet inclus dans l'entente. Toutefois, il a été demandé que les frais de déplacement soient couverts sur des distances plus importantes que celles prévues afin que les producteurs du secteur

ovin dans les régions plus éloignées puissent accéder à ces services et cette technique nécessitant une expertise bien spécifique.

De plus, dans le cadre d'une démarche visant la modernisation de la réglementation pour les médicaments vétérinaires entreprise par Santé Canada, la FPAMQ a signifié à l'UPA, principal porteur de ce dossier, ses besoins ayant trait au nombre restreint de médicaments homologués dans le secteur ovin et par conséquent, de la nécessité d'introduire de nouveaux produits et d'homologuer ceux existants au Canada. ♦

### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ⊗ M. Yves Langlois, administrateur, FPAMQ
- ⊗ M. Martin Brodeur-Choquette, administrateur, FPAMQ
- ⊗ Mme Marie-Eve Tremblay, directrice, FPAMQ (septembre 2012 à mars 2013)
- ⊗ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ (depuis avril 2013)

## Dossier Relève agricole

Le comité s'est réuni une fois dans l'année afin de proposer des moyens pour promouvoir la relève et le démarrage d'entreprises en production ovine. Après avoir ressorti les principaux programmes d'aide en agriculture déjà existants, le comité s'est penché sur quelques pistes pouvant être utilisées comme moyen de promotion auprès de cette tranche de producteurs. ♦

### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✂ M. Martin Brodeur-Choquette, administrateur, FPAMQ
- ✂ M. Benjamin Caron, administrateur, FPAMQ
- ✂ Mme Marie-Eve Tremblay, directrice, FPAMQ (septembre 2012 à mars 2013)
- ✂ Mme Amina Baba-Khelil, directrice, FPAMQ (depuis avril 2013)

*Nombre de rencontre : 1*

---

## Dossier Intégration et développement vertical de la production

Ce comité a été formé suite aux démarches entreprises par l'UPA afin de mieux comprendre le phénomène de l'intégration et de la contractualisation. Son rôle est de réfléchir sur les mécanismes permettant aux producteurs de préserver ou accroître leur capacité entrepreneuriale et d'examiner les choix alternatifs à l'intégration. ♦

### *Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✂ M. Langis Croft, président, FPAMQ
- ✂ M. Philippe Lapointe, administrateur, FPAMQ
- ✂ Mme Marie-Eve Tremblay, directrice, FPAMQ (septembre 2012 à mars 2013)

*Nombre de rencontre : 1*

## *Dossier en cours de réalisation | Promotion Plan marketing stratégique*

**A**u début de l'été 2013, les membres du conseil d'administration ont convenu de faire les démarches nécessaires afin de mettre en place un plan de marketing stratégique. Cette décision a été prise en considérant la situation du marché concernant les importations et les échanges interprovinciaux ainsi que les résultats de l'étude du profil des consommateurs et des produits de substitution.

Un plan marketing est un document qui définit l'application de la stratégie marketing d'une entreprise dans le temps. Il fait partie intégrante du plan d'affaire, au même titre que l'analyse de marché. Il permet de prévoir les actions opérationnelles pour une période donnée en tenant compte d'objectifs précis. Il est appliqué

en tenant compte à la fois de la connaissance du marché, des buts et moyens de l'organisation.

Le processus est enclenché et les étapes afin de le mettre en place sont en cours. Le plan inclura le budget, les diverses clientèles à cibler et les différentes formes de promotion à prévoir. Une analyse sera faite à mi-parcours afin d'assurer le succès du plan et de faire les ajustements au besoin. ♦



## Dossier / Promotion Portes ouvertes sur les fermes du Québec

Suite à l'achalandage élevé de la nouvelle formule au Parc Jean-Drapeau à Montréal, il a été décidé de reconduire l'événement en septembre 2013. Étant donné la dimension de l'événement, les ressources consacrées à la promotion de la FPAMQ ont été affectées à sa préparation pour l'année 2012/2013. Du matériel de promotion tel que des livrets recette, des affiches, des bannières, des documents informatifs et des sacs réutilisables avec le logo *Agneau du Québec* ont été préparés pour l'événement. Des producteurs ont participé à la journée pour faire connaître la production au public.

L'événement a connu un vif succès avec 36 000 visiteurs qui

se sont présentés. Le public était intéressé à connaître davantage la production ovine et l'achalandage au kiosque a été continué tout au long de la journée.

La FPAMQ a distribué le matériel promotionnel aux neuf fermes

ovines qui ouvraient leur porte au grand public en région. Dans son ensemble, l'événement *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* a, pour une 11<sup>e</sup> année, connu un immense succès. Au total, plus de 207 000 personnes se sont déplacées dans la province. ♦



*Ce comité est composé des membres suivants :*

- ✦ M. Michel Genest, administrateur, FPAMQ
- ✦ M. Guy Laroche, administrateur, FPAMQ
- ✦ Mme Marion Dallaire, chargée de communication, FPAMQ

*Nombre de rencontre : 1*



## Dossier / Promotion Commandites

### Symposium Ovin 2012

C'est sous le thème « *Innovier aujourd'hui, prospérer demain* » que le Symposium ovin s'est déroulé après trois années d'absence. L'événement a eu lieu à Sainte-Marie, dans la région de Chaudière-Appalaches les 19 et 20 octobre 2012. Avec plus de 210 producteurs et intervenants du milieu qui y ont pris part, l'événement fut un réel succès.

La Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec (FPAMQ), principal-commanditaire du symposium, y a participé de façon active. En effet, la FPAMQ y tenait un kiosque d'information tout au long de

la journée.

Également, mesdames Amina Baba-Khelil et Marie-Eve Tremblay, respectivement chargée de projet et directrice générale de la FPAMQ, à ce moment, avaient présenté une conférence sur les tendances et perspectives du marché de la viande ovine dans le monde et au Québec.

Au cours de la journée, plusieurs autres conférenciers de renom avaient abordé des sujets sur la lactation d'automne des brebis sur prairies, l'amélioration génétique et les accouplements raisonnés, l'impact de la prolificité des femelles sur

la productivité et la rentabilité des élevages, le programme d'éradication de la tremblante et la génomique en production ovine.

Le programme de la journée a suscité un intérêt manifeste de l'auditoire. Le sondage réalisé à la fin de l'événement a fait ressortir une excellente appréciation générale de la part des présents.

Par ailleurs, dans le cadre de cet événement, 11 entreprises ovines de la région avaient ouvert leur porte afin de permettre des échanges avec les divers visiteurs qui avaient pu faire le tour de ces fermes.



### **OVI-PLUS**

En février 2013, le MAPAQ du Bas-Saint-Laurent a organisé la journée d'information technique OVI-PLUS. La Fédération a participé en offrant une conférence, donnée par madame Amina Baba-Khelil intitulée *Tendances et perspectives du marché de la viande ovine dans le monde et au Québec*.

C'était une occasion pour les producteurs ovins de la région de se maintenir à jour sur les tendances du marché.

### **Moulin à laine**

La Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec a apporté un soutien financier à la 11<sup>e</sup> du Festi-laine du Moulin d'Ulverton qui se tenait à l'automne 2012. Plusieurs centaines de personnes se sont présentées à l'événement. ♦



## *Les projets 2012/2013*

**D**urant l'année, différents projets ont été amorcés ou sont arrivés à terme. Les résultats sont publiés dans *Ovin Québec* lorsque les projets arrivent à échéance.

### *Les projets en cours et réalisés sont :*

- ☞ *Diagnostic de l'industrie brebis laitières et élaboration d'un plan stratégique 2013/2018.*
- ☞ *Développement d'un programme de sélection génétique pour la brebis laitière au Québec.*
- ☞ *Analyse des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse-type d'agneaux lourds.*
- ☞ *Structuration de l'abattage halal des agneaux dans le cadre de la fête du Bélier (Aïd El Adha).*
- ☞ *Projet conjoint, le calendrier triennal.*
- ☞ *Analyse technico-économique des entreprises ovines au Québec.*

*Projet en cours*  
**Diagnostic de l'industrie brebis laitières  
 et élaboration d'un plan stratégique  
 2013/2018**

En janvier 2013, la FPAMQ a initié un projet afin de mettre en place un plan stratégique dans l'industrie de la brebis laitière pour 2013-2018. Ce plan devra contenir les orientations stratégiques, les objectifs et les actions prioritaires à mettre en œuvre en vue d'assurer un développement concerté du secteur pour les cinq prochaines années.

Ce plan permettra spécifiquement de :

- Faire une description sectorielle et contextuelle du milieu;
- Réaliser une analyse de l'environnement interne et externe (forces,

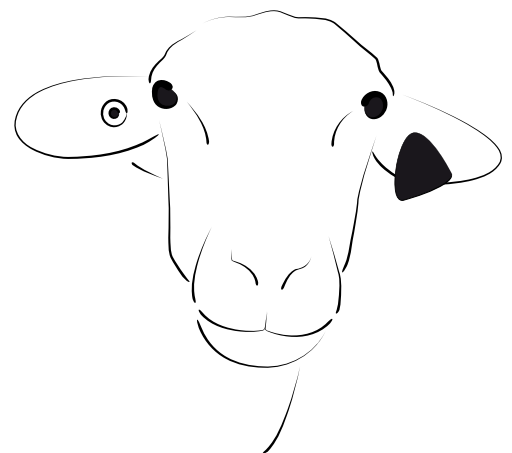
faiblesses, menaces et opportunités);

- Identifier les enjeux et défis sectoriels;
- Définir les orientations et les priorités stratégiques, les objectifs et les axes d'intervention afin d'assurer le développement du secteur;
- Élaborer une mission pour le comité brebis laitières et une vision de développement du secteur;
- Développer un plan de travail annuel issu du plan stratégique;
- Identifier les moyens envisagés pour accroître l'efficacité de l'utilisation de l'aide

financière accordée au secteur;

- Élaborer un outil de suivi et d'évaluation pour préciser les indicateurs de performance.

Ce travail se fait en concertation avec les divers acteurs du milieu et a été rendu possible grâce au volet B du *Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement*, MAPAQ et AAC dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2*. ♦



*Projet en cours*

## *Développement d'un programme de sélection génétique pour la brebis laitière au Québec*

En Amérique du Nord, aucun système d'évaluation génétique de la brebis laitière n'est actuellement disponible. C'est un secteur en plein développement et des analyses précises du lait de brebis avec un programme génétique adapté sont essentiels pour cette industrie. En collaboration avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), le *Center for Genetic Improvement of Livestock* (CGIL), Valacta et le Centre d'expertise fromagère du Québec, la FPAMQ a initié ce projet qui a reçu l'appui financier du MAPAQ par le biais du *Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés*.

Démarré en janvier 2013, le projet a pour but de mettre en place un programme de sélection génétique adapté au secteur de la brebis laitière. Plus spécifiquement, il permettra de :

- Développer un système d'analyse des composantes du lait de brebis;
- Définir la courbe de lactation des brebis laitières au Québec;
- Développer un programme d'évaluation génétique nord-américain pour la brebis laitière;
- Rendre ce programme génétique accessible aux éleveurs;
- Développer un partenariat de service avec Valacta;
- Vulgariser les prin-

cipes de génétique et de sélection ovine laitière.

À terme, ce projet permettra également aux producteurs d'avoir accès à un portail Internet pour consulter les rapports génétiques dans le secteur ovin laitier. Par ailleurs, une formation provinciale portant sur le nouveau programme est prévue afin de permettre aux éleveurs de recevoir l'appui nécessaire et des conseils spécialisés pour la sélection de leurs sujets.

Ce projet a pour échéance l'hiver 2015. Des articles de vulgarisation seront publiés au cours du printemps et de l'été 2015 dans divers médias et, entre autres, dans la revue *Ovin Québec*. ♦

*Projet en cours*

## *Analyse des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse-type d'agneaux lourds*

Avec l'accroissement de la demande, la préoccupation de répondre au marché et à ses exigences spécifiques devient de plus en plus importante pour le secteur de l'industrie ovine québécoise. Au Québec, l'agneau présente une grande variabilité dans le type de carcasse produite. En février 2013, la FPAMQ a initié un projet visant à identifier les besoins et attentes des acheteurs face à la carcasse-type d'agneau lourd.

À terme, l'objectif visé est d'accroître les capacités concurrentielles sur le marché de l'industrie ovine québécoise en permettant aux divers maillons de la production et de la transformation de ré-

pondre aux attentes et besoins des acheteurs soit, abattoirs, boucheries et détaillants. Plus spécifiquement, ce projet permettra d'avoir :

- Les résultats d'une enquête sur les besoins des acheteurs d'agneaux lourds.
- Une analyse des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse-type d'agneaux lourds.
- Les résultats d'une réflexion sur les moyens et les actions à mettre en place afin de mieux répondre à la demande des acheteurs.

Les résultats devront être présentés d'ici le printemps 2014.

Ce projet a été possible grâce au *Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). ♦



*Projet en cours*

## *Structuration de l'abattage halal des agneaux dans le cadre de la fête du Bélier (Aïd El Adha)*

La fête du Bélier constitue un événement de plus en plus important pour le secteur ovin avec la forte demande pour des agneaux vivants, et ce, en raison de la croissance démographique de la communauté musulmane. L'absence d'encadrement pour l'organisation de cette fête en ce qui concerne l'abattage des agneaux, amène une problématique qui risque de limiter la croissance harmonieuse de ce marché.

Afin d'améliorer l'efficacité du système d'abattage rituel et maintenir ce type de marché en forte croissance, le projet de structuration de

l'abattage halal a pour objectifs spécifiques de :

- Dresser un portrait de la situation existante concernant l'organisation de la fête du Bélier;
- Proposer et définir les conditions permettant d'organiser de façon efficiente l'abattage rituel des agneaux durant la journée de la fête du Bélier en respect avec la réglementation en vigueur;
- Informer les différents acteurs sur les diverses pratiques à adopter;
- Maintenir une transparence au niveau de l'abattage rituel et conserver

la confiance des consommateurs vis-à-vis de la filière.

Ce projet a été possible grâce au *Programme canadien d'adaptation agricole* (PCAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) géré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ). ♦

## Projet réalisé

# Projet conjoint - Calendrier triennal

Au cours de l'automne 2012, il a été décidé de mettre en place un projet conjoint entre la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), la Société des éleveurs de mouton de race pure du Québec (SEMRPQ) et le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) afin de créer un outil original de transfert de connaissances, soit un calendrier triennal. Le projet a été réalisé grâce à l'appui financier du MAPAQ par le biais du Programme d'appui financier aux regroupements et aux asso-

ciations de producteurs désignés, volet B.

Afin de réaliser l'objectif de transfert de connaissance, 12 thématiques ayant une incidence importante sur la rentabilité des entreprises ovines ont été ciblées. Les thématiques choisies ont été développées par les trois organisations

en fonction des compétences de chacune d'elles.

Imprimé en 1 000 exemplaires, le calendrier triennal a été rendu disponible au début de l'année 2013. ♦



## *Projet réalisé*

# *Analyse technico-économique des entreprises ovines au Québec*

Ce projet a été initié en 2012 afin de produire une analyse financière technico-économique des entreprises ovines au Québec pour l'année financière 2011. Il a été réalisé en collaboration avec le Centre d'expertise en production ovine (CEPOQ) et a permis de fournir une analyse tant sur le point technique qu'économique. Des données ont été collectées au niveau de 31 entreprises, dont 27 d'entre elles avaient rencontré les critères d'admissibilité à l'analyse de groupe.

Le projet avait pour but la mise en place d'un outil d'évaluation de données commun, fiable et représentatif et de réaliser des comparaisons inter exploitations.

Deux groupes distincts ont été retenus, soit le groupe moyen et le groupe de tête.

Le résumé de l'analyse sera présenté dans le cadre d'un article dans l'édition de l'hiver 2014 de la revue *Ovin Québec*.

Ce projet a été réalisé grâce au financement

du MAPAQ par le biais du *Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés*. ♦



## *Fédération canadienne du mouton*

Suite à l'examen de sa structure organisationnelle et de son financement, la Fédération canadienne du mouton (FCM) a finalement adopté un document sur le renouvellement de sa gouvernance. La FPAMQ a pris part à la réalisation de cet exercice de réflexion en raison de la pertinence d'avoir une unité nationale représentant l'ensemble des producteurs ovins. La FPAMQ, en tant que membre, a émis à la FCM ses priorités en ce

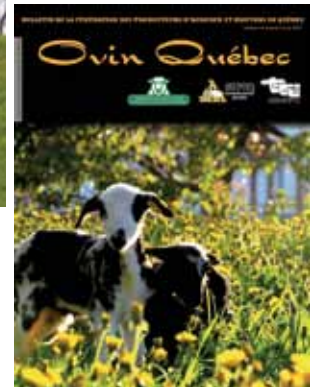
qui a trait à la mise en marché ordonnée des agneaux sur l'ensemble du territoire national. Au cours de l'année, la FPAMQ a participé avec la FCM à une rencontre au cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ce fut une occasion qui a permis d'exposer les problématiques liées au marché et à la production et de discuter des pistes permettant la prospérité et la viabilité du secteur ovin au Canada. ♦



## Communication 2012/2013

### Publication *Ovin Québec*

Le bulletin officiel de la FPAMQ, *Ovin Québec*, est toujours riche en contenu et informations. Publié à chaque saison, il est fait en collaboration avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ). Diverses chroniques portant, entre autres, sur la mise en marché, les marchés internationaux, la production ovine laitière, la technologie, la santé, la recherche et les moutons de race pure ont été publiées. Les actualités du secteur de même que différents articles réalisés en partenariat avec différents intervenants de l'industrie et chercheurs associés sont également disponibles à travers cette publication.





### Agneau lourd express

Pendant l'année 2012/2013, six bulletins ont été publiés. Destinés aux producteurs d'agneaux lourds, divers sujets d'actualité et de fonctionnement y sont traités.

### Site Internet

Le site Internet [www.agneaudeauquebec.com](http://www.agneaudeauquebec.com) a été mis à jour régulièrement durant l'année. Les formulaires, les activités ainsi que les publications de la FPAMQ sont intégrés dans la section [www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ](http://www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ).

La liste des fermes qui font la vente directe aux consommateurs a également été actualisée pendant l'année dans la section intitulée *Trouver l'agneau du Québec*. ♦



## Programme de paiement anticipé

Le Programme de paiement anticipé est un programme d'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada administré par la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec. Ce programme permet aux producteurs ovins d'avoir accès, à moindre coût, au crédit d'opération au moyen d'avance de fonds.

C'est une solution simple, pratique et rentable pour le financement des entreprises :

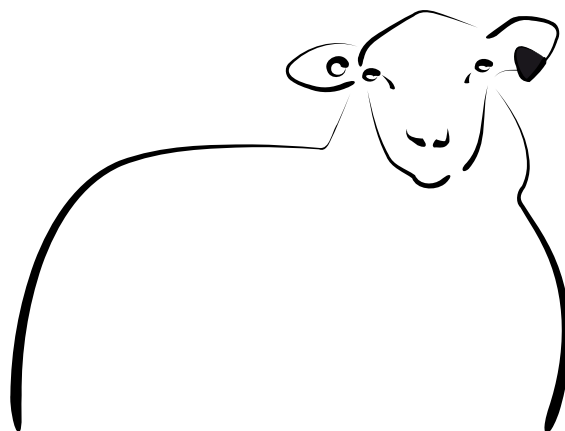
- Un prêt d'un montant maximal de 400 000 \$
- Les premiers 100 000 \$ sans intérêt
- Jusqu'à 300 000 \$ à un taux avantageux (taux de base moins 0,25%)

Le montant maximal prêté est calculé en fonction du nombre d'agneaux en inven-

taire à environ 50 % de la valeur de marché du produit fini.

Pour 2012/2013, 30 producteurs ont bénéficié du programme par le biais d'avances globales totalisant plus de 1 044 000 \$. La totalité du montant était sans intérêt.

L'ensemble des formulaires d'adhésion et documents sont disponibles sur le site de la FPAMQ ainsi que les coordonnées pour joindre l'équipe du PPA. ♦



## *Les 12 syndicats ovins régionaux*

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons d'Abitibi/Témiscamingue***

970, ave. Larivière, C.P. 610  
Rouyn-Noranda QC  
J9X 4K5  
Téléphone : 819 762-0833  
Télécopieur : 819 762-0575

### ***Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-St-Laurent***

284, rue Potvin  
Rimouski QC G5L 7P5  
Téléphone : 418 723-2424  
Télécopieur : 418 723-6045

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Côte-du-Sud***

1 120, 6<sup>e</sup> avenue, bureau 100  
La Pocatière QC G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-3044  
Télécopieur : 418 856-5199

### ***Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie***

4 300, boul. Bourque  
Sherbrooke QC J1N 2A6  
Téléphone : 819 346-8905  
Télécopieur : 819 346-2533

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la région de Québec***

5 185, rue Rideau,  
Québec QC G2E 5S2  
Téléphone : 418 872-0770  
Télécopieur : 418 872-3386

### ***Syndicat des producteurs de moutons du Saguenay / Lac-St-Jean***

3 635, rue Panet  
Jonquière QC G7X 8T7  
Téléphone : 418 542-5666  
Télécopieur : 418 542-3011

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Gaspésie***

172, boul. Perron Est  
New-Richmond QC  
G0C 2B0  
Téléphone : 418 392-4466  
Télécopieur : 418 392-4862

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière***

110, rue Beaudry Nord  
Joliette QC J6E 6A5  
Téléphone : 450 753-7486  
Télécopieur : 450-759 7610

### ***Syndicat des producteurs d'ovins de la Mauricie et du Centre-du-Québec***

1 940, rue des Pins  
Nicolet QC J3T 1Z9  
Téléphone : 819 293-5838  
Télécopieur : 819 293-6698

### ***Syndicat des producteurs d'ovins de l'Outaouais et des Laurentides***

15, chemin de la  
Grande-Côte, bureau 200  
St-Eustache QC J7P 5L3  
Téléphone : 450 472-0440  
Télécopieur : 450 472-8386

### ***Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Saint-Jean-Valleyfield***

6, rue du Moulin  
Saint-Rémi, QC J0L 2L0  
Téléphone : 450 454-5115  
Télécopieur : 450 454-6918

### ***Syndicat des producteurs d'ovins de la région de Saint-Hyacinthe***

3 800, boul. Casavant Ouest  
St-Hyacinthe QC J2S 8E3  
Téléphone : 450 774-9154  
Télécopieur : 450 778-3797

